Manifestations

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes est dynamique et organise divers manifestations tout au long de l'année :

SORTIE SKI à Avoriaz (4 mars 2017)

FETE DE L'ETE (30 juin 2017)



Avec Pyramid's Keys, The Red Wine, Moonstruck en concert! Malgré la pluie, franc succès autour d'une buvette et petite restauration!

SOIREE QUILLES à la mise ! (28 juillet 2017) Buvette et petite restauration.

En toute convivialité, traditionnel jeu de quilles!

BORNES

Tel: 04.50.44.24.88

mail:

mairie.vovray@wanadoo.fr

HORAIRES

Mardi de 14h à 18h

leudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

DE LA MAIRIE

FERMETURE

La mairie sera fermée du mardi 8 août au vendredi 18 août inclus.



Pont de la Caille

140, Place du Pont de la Caille 74350 Cruseilles

accueil@alteralpatourisme.com www.alteralpatourisme.com

FESTIVAL DES MUSIQUES DU FAUCIGNY EDITION 2019

C'est le rassemblement d'harmonies dans le périmètre dit Faucigny ». Il aura lieu donc sur la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en 2019. Les communes sont invitées à y participer et à accueillir une harmonie comme en 1993 et en 2006. Notre commune a répondu favorablement pour cette nouvelle édition.

Bien-sûr, le moment venu l'appel sera fait aux bénévoles volontaires!

VOGUE DE VOVRAY (les 05 et 06 août !)

Avec cette année une nouveauté le samedi soir : apéro musical dès 19h30!

Le dimanche retrouvez les jeux intervillages, également un concert avec GinFizz... et DJ Alex aux platines tout le week-end!

Messe de la Saint Christophe à 10h30 animée par le Chœur des Bornes.



Les horaires d'ouverture sont (jusqu'au 17 septembre 2017): Tous les jours de 10h à 12h et de

14h à 18h.

L'Office de tourisme est également présent avec son Point Information à La Balme de Sillingy au Domaine du Tornet:

Tous les jours jusqu'au 25 août 2017 puis uniquement les weekends du 26 août au 30 septembre 2017.

MAIRIE DE VOVRAY EN 330 route du chef-lieu 74350 Vovray-en-Bornes

Office de tourisme

Tél: +33 (0)4 50 22 40 31





La vovraysienne

JUILLET 2017

FEUILLE MUNICIPALE N°50

Sommaire:

- Le mot du Maire
- Scolaire et périscolaire
- Cimetière
- **Etat Civil**
- Syndicat Mixte du Salève
- Patrimoine naturel et culturel
- Démarches administratives
- Manifestations

Le mot du Maire

Mesdames. Messieurs.

Quelques informations sur notre document d'urbanisme, depuis le 27 mars 2017 notre POS n'est plus en vigueur, ce document est devenu caduc suite à l'approbation de la loi Alur (2014).

Nous sommes aujourd'hui sous le régime du RNU, l'instruction des demandes se fait selon ces nouvelles règles et l'aménagement de la place c'est Monsieur le Préfet qui donne un avis sur chaque dossier. En décembre 2015, la commune s'est lancée dans la

mise en place d'un PLU. Ce document avance, il devrait être arrêté en septembre 2017. Suivra l'enquête publique pour une approbation si tout se passe bien début d'année 2018.

Pour ce qui est du futur groupe scolaire, les travaux débuteront en cette fin d'année. Aidés par le bureau ALP VRD, nous travaillons SUR et la création d'un parking à l'arrière du cimetière.



Vous souhaitant un très bel été à tous!

Votre Maire,

Xavier BRAND

Le scolaire

Le permis de construire de notre futur groupe scolaire a été déposé en date du 19 juin 2017 par la mairie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. De ce fait, la salle polyvalente, qui ac-

cueille la garderie, ne sera plus disponible à partir de septembre. C'est pourquoi des aménagements ont dû être mis en place pour la rentrée prochaine, à savoir :

- garderie au Sappey

De plus comme vous avez certainement pu l'entendre ou le lire, la semaine passe à 4 jours sur tout le territoire de la CCPC. Il n'y a plus d'école le mercredi matin donc plus de TAP à partir de la rentrée 2017.



Les nouveaux horaires sont donc les suivants ·

> Pour l'école de Vovray, 8h30-11h45 13h15-16h

Pour l'école du Sappey, 8h15-11h30 13h00-15h45

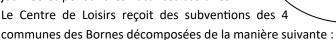


Périscolaire

CENTRE DE LOISIRS DES BORNES

Notre centre de loisirs des Bornes fêtera son deuxième anniversaire en septembre prochain. Il sera ouvert, suite au passage de

> la semaine à 4 jours, le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires.



- Part fixe pour chaque commune de 2500€ par an,
- Part variable calculée en fonction des enfants inscrits, pour Vovray, la part

variable pour l'année dernière s'élève à 680€.

Quelques chiffres:

- Pour l'année scolaire 2016/2017, 65 familles inscrites, 98 enfants inscrits, 1264 journées.

- Répartition des inscriptions : Menthonnex 47%, Villy le Bouveret 23%, Vovray-en-Bornes 17% et Le Sappey 13%.



Centre de Loisirs des Bornes 🐺 👿 🔫

INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ

CANTINE—GARDERIE

par l'association « Les Tartifilous « (parents d'élèves). Elle est subventionnée à hauteur de 40 000€ pour l'année 2017 (20 000 € par commune).

Elle emploie quatre personnes: Nadège Couty, Adeline Couty, Corinne Duret et Rémy Blanchard.

Le bureau est composé de :

La cantine garderie est gérée Présidente : Mme Figuereido

Trésorière : Gaëlle Laville Secrétaire : Isalyne Guichenal lestartifilous@gmail.com



AVIS

L'association recherche une personne pour la cantine du Sappey dès la rentrée prochaine. Pour toutes informations contacter « Les Tartifilous »: lestartifilous@gmail.com.

INSCRIPTIONS CANTINE GARDERIE

Les inscriptions de la cantine/garderie sont prévues le samedi 2 septembre de 9h00 à 12h00 à la garderie de Vovrav-en-Bornes.

Merci de vous présenter avec l'attestation d'assurance scolaire ainsi qu'un mode de règlement pour la cotisation annuelle de 25 € par famille. Les Tartifilous

Démarches administratives

AUTORISATION DE SOR-TIE DU TERRITOIRE

Pour sortir du territoire un mineur résidant habituellement en France, quelque soit sa nationalité, doit obligatoirement être muni :

D'un titre d'identité ou de voyage en cours de validité, S'il sort seul (c'est-à-dire sans l'un au tants légaux : père, mère ou tuteur), il doit être en possession d'une autorisation parentale signée par l'un des parents, (sous format papier) matérialisée par le cerfa 16646*1, disponible sur le site:

www.servicepublic.fr.

Vous n'avez plus besoin



de vous rendre en mairie. A cette autorisation doit être jointe une copie lisible de la pièce d'identité du parent signataire.

moins de ses représen- L'autorisation peut être établie pour la durée du voyage ou pour une durée déterminée mais obligatoirement inférieure à un an.

CHANGEMENT POUR LES CARTES D'IDENTITE : **ANTICIPEZ VOS DEMANDES!**

Depuis quelques mois, les demandes de carte nationale d'identité sont biométriques comme pour les passeports. Voici les modalités :

- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipées de stations biométriques (Cruseilles : 04 50 66.76.40 ou autres mairies 74 voir cicontre). Pour une pré-demande en ligne : predemande-cni.ants.gouv.fr
- Préparer le dossier, le cerfa et la liste des pièces peuvent être retirer à la mairie du domicile (renseignements sur service-public.fr).

Les délais d'obtention des documents peuvent varier jusqu'à deux mois... prenez vos disposi-



LOCATION SALLE POLYVALENTE

A compter de mi-août, notre salle polyvalente ne sera plus louée en raison de la construction du groupe scolaire.

Vous pouvez contacter la mairie du Sappey. La location de leur salle sera mise à disposition des personnes domiciliées sur Vovray aux mêmes conditions que pour les personnes domiciliées au Sappey.

Commune du Sappey
70 €
120 €
200 €
70 €

Soirée du 31 décembre, +50% du tarif en vigueur. Pour les utilisateurs de la cuisinière électrique : 40 €. Les différentes associations qui existent dans la commune peuvent utiliser la salle à titre gratuit pour leurs réunions. La caution s'élève à 750 € pour la location et à 100 € pour le ménage.





Patrimoine Naturel et Culturel

ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Dans ce domaine le CD 74 est exemplaire et déploie de gros financement au travers notamment des contrats de territoires. Vous trouverez en mairie le recueil de toutes les animations financées d'avril à septembre à travers la Haute-Savoie. Les animateurs des structures d'éducation à l'environnement assurent, par leur savoir-faire, ces découvertes.

PLATEAU DES BORNES

Beau territoire qu'est le nôtre ! Belle agriculture, belle race de bétail ! Paysages remarqués et remarquables, encore du calme, loin des « bouchons », ambiance encore bocagère et tout ça c'est chez nous.

Juste rappeler que 10 communes accompagnent politiquement ce territoire riche de zones humides.

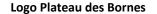
Le Contrat de Territoire signé pour 5 ans avec le Conseil Départemental 74 décline les actions pour 2017-2018-2019 : entretien des zones humides, réflexions avec les exploitants agricoles, boucles paysagères, livret découverte, palissade d'observation des oiseaux, outils pédagogiques mobiles



pour les écoles et fêtes diverses ; et aussi sensibilisation de nos écoles.

L'école de Voyray a participé à l'activité « la Nature sur un Plateau », nos scolaires ont travaillé

en classe des sujets liés à la biodiversité.





Plateau

der Bornes

- le papillon et la libellule, habitants reconnus du Plateau,
- le bleu des zones humides,
- l'ocre de la terre,
- le vert de l'agriculture,
- le cercle ouvert : 10 communes rassemblées et accueillantes

Le rendu s'est fait récemment à Groisy, 150 enfants étaient présents. La commune a financé pour notre école.

D'ailleurs savez-vous quel est l'animal qui peut se nourrir d'un hérisson en boule donc d'une boule de piquants ? Réponse en bas de la page.

La commune s'engage aussi à valoriser une zone humide située au Biollay Nord.

Une formation « plantes invasives » a eu lieu pour les élus et les techniciens.

Pour conclure, les 10 communes du Plateau des Bornes, soutiennent ces actions pour un budget de 475 000€ pour trois ans aidées par le Conseil Départemental 74, l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture. Asters et RTE.



Voirie



Fauchage

Suite à l'appel d'offre lancée par la municipalité, 3 devis ont été reçus et l'entreprise CROSET a été retenue pour un tarif de 46 euros/heure. La convention est signée pour un an et reconductible deux ans.

Déneigement

La convention de déneigement arrivant à échéance, une consultation concernant ce marché a été lancé le 20 mars 2017. Un seul dossier a été déposé, c'est donc le GAEC Fouinet qui a été retenu pour les périodes 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020 pour un montant décomposé comme suit :

-2 750€ HT pour l'immobilisation (à la saison) - 85€ HT de l'heure.

Chiffre à savoir pour 2016-2017 : le déneige-

ment a coûté 10 000 euros en raison d'un très faible enneigement.



Electricité

Depuis plusieurs années, les coupures de courant sont fréquentes. Nous interpelons régulièrement (Enedis), responsable du réseau. Plusieurs courriers ont été envoyés cette année. La végétation serait responsable de ces désagréments, des travaux d'entretien ont été entrepris par Enedis sur tout le réseau.



Monsieur le Maire et M. Bourdaire, correspondan collectivité. Enedis

Pour sa part, la commune a déjà enterré une partie des réseaux afin de les sécuriser. Enedis a en projet l'enfouissement de la ligne moyennetension qui passe par « les Follats » jusqu'à « vers la Grange ».

Pour être prévenu en cas de coupures prévues (travaux), inscrivez-vous sur le site de www.erdf-prevenance.fr.

Les travaux « chemin du Vernay »

Suite au projet immobilier du chemin du Vernay, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) a décidé de refaire la conduite d'eau potable. Cette décision a entraîné la constitution d'un PUP : projet urbain partenarial entre la CCPC, la mairie de Vovrayen-Bornes et la SARL TIMKO IMMOBILIER (promoteur).

Suite aux travaux, la commune a dû réaliser la réfection de la voirie pour un montant de 18 357.48 euros.



Cimetière

Les communes sont tenues d'avoir, par rapport à leur population, des emplacements prêts pour faire face aux besoins et aux demandes.

C'est pour cela que nous avons réorganisé partiellement le carré D du cimetière.

Avec toute l'éthique, le respect, et le savoir-faire d'une entreprise spécialisée, des exhumations ont été réalisées en terrain commun et dont les familles ne se sont pas manifestées (environ 40 emplacements sont prêts).

Les reliquaires sont déposés dans le caveau communal.

Un cimetière est classé patrimoine communal. Nous devons donc l'accompagner avec les attentions maximales. Nous vous rappelons que les concessions à Vovray s'achètent pour cinquante ans au prix de 150 euros l'emplacement (2 mètres carrés).



LA VOVRAYSIENNE

PAGE 4

Etat Civil

NAISSANCES 2016

Bienvenue à

BOVAGNE Léo, Alain **CRETIEN Elyne** BRAND Loan, Bastien RUMAS Angèle, Catherine, Valérie, Inge **CARLIOZ Maxandre CROCHON JUSTINIANO Mateo BOVAGNE Emy GAUTIER Nina** WESEL CROONENBORGHS Jules, Makalu **CATTON Suzie**

MARIAGES 2016

PALOU Yaël

Ils se sont dit oui le :

VIDAL Ségolène Cindy Jeanne et WOLF Denis Henri 19 décembre 2016 AUBRY David, Jacques, Christian et THANYAPANT Pansa 22 décembre 2016

DECES 2016

- CURTENAZ épouse BAILLARD

Michelle, Anne, Marie

décédée le 9 février 2016 à Saint-Julien-en-Genevois - BAUMANN François, Philippe décédé le 13 février 2016 à Epagny Metz-Tessy

- MEGEVAND Gabriel, Louis, Yves décédé le 25 juin 2016 à Saint-Jorioz

- DEARBORN épouse HARTIGAN

Pamela, Maria

décédé le 12 août 2016 à Vovray-en-Bornes

- LUGAZ Bernard, Alain, Fernand décédé le 20 octobre 2016 à Epagny Metz-Tessy

né le 31 janvier 2016 née le 22 février 2016 né le 29 février 2016 née le 27 mars 2016 né le 2 avril 2016 né le 4 avril 2016 née le 15 juillet 2016 née le 1^{er} novembre 2016 né le 21 novembre 2016 née le 20 décembre 2016 né le 28 décembre 2016

VILLAGE NOUVEAU -NOUVEAU VILLAGE!

C'est bien ça! En trois ans, la population s'est accrue de 20%. C'est une onde de jeunes familles qui nous arrive depuis quelques temps.

Du coup, notre village a rajeuni, sa moyenne d'âge a baissé !!! Bienvenue à tous et ensemble tissons, brodons des liens.

Etat de la population (Selon rencen-

1990: 221 habitants 1999: 275 habitants 2011: 353 habitants 2012: 368 habitants

2013: 412 habitants

La population en vigueur en 2017 est la population légale de 2014.

Au dernier recensement (2016), tants en 2017, la population aura doublé en 27 ans.

2014: 433 habitants

450 bulletins ont été collectés (sans compter les deux bâtiments du Pré de la Gusta). On peut donc compter un peu plus de 500 habi-

30

POUR BIEN VIVRE A VOVRAY

Sourire aux lèvres l'anonymat tu maîtriseras

SALUT (deux syllabes « ordinaires ») BON JOUR (deux syllabes magiques), aux gens que tu croiseras BON JOUR tu diras! Le week-end, les travaux bruyants et les feux tu t'interdiras!

Ta voiture, ton scoot, ton vélo, ton quad aux bons endroits tu stationneras et de préférence chez toi, tu te rangeras!

Le « toutou chouchou » tu promèneras et son K K tu ramasseras!

Tes déchets, bien triés, dans les containers tu videras! Les encombrants, il y en a tout le temps, à la déchetterie tu emmèneras.

Ta vitesse tu maîtriseras et le 30 à l'heure point tu ne dépasseras. Du coup, nos familles, nos enfants, nos animaux tu respecteras!

Aux flèches rouges tu t'arrêteras. Aux flèches bleues prudemment tu passeras!

Faire connaissance est de circonstance, gens du pays et gens de là-bas tendons-nous la main pour créer du lien. Un service gratifie celui qui le rend, celui qui le reçoit en est forcément content, osons le demander, osons le donner! **IUILLET 2017** PAGE 5

Le Syndicat mixte du Salève

SCHEMA DE RANDONNEE

A la demande du Conseil Départemental 74, tous les territoires doivent définir un schéma de randonnée. En matière de sentiers, de boucles, de voies vertes, les

l'existant et leur souhait.

Le SMS a été missionné pour faire ce travail sur tout son territoire. A Vovray, nous avons nommé la remise en état du sentier « alpages et forêts » et aussi bien sûr l'aboutissement de « voie verte » le chef-lieu - les Dronières.



LES VERGERS

Le SMS assure la taille des vergers haute tige de variétés anciennes et ce sont environ deux cents arbres qui sont « soignés » tous les ans par les techniciens. Ce travail s'effectue pendant l'hiver. Vu la demande importante, il est donc temps de s'inscrire auprès du SMS.

La journée des Vergers 2017 très attendue et toujours très réussie, en partenariat avec le SMS et Syndicat du Vuache, aura lieu cette année le 29 octobre à Chênex.

A cette journée et toute l'année, on peut aussi acheter des arbres à tarif subventionné à 50% (une centaine de plants s'achète tous les ans).

Cette action Verger est aidée par le Conseil Départemental 74, l'Etat et le SMS. Et n'oublions pas, chaque disparition d'arbres a une incidence sur la chaîne alimentaire naturelle et sur notre patrimoine paysager.



LA MAISON DU SALEVE

Notre Maison a 10 ans, vous l'avez tous visitée...! Toute la riche histoire du Salève y est développée. Une nouvelle exposition temporaire y prend place : « Paysages Sonores » en est le titre. Une vraie découverte. Et cette année la traditionnelle fête du Salève aura lieu le 17 septembre, journée du patrimoine européen à la maison pour son anniversaire, avec balade gourmande, animations, producteurs etc

Notre commune, par son adhésion au SMS, apporte du financement à la Maison du Salève. Cette Maison est la nôtre, habitons-la.



AFP DU MONT SALEVE

Sur le Salève cette l'année, l'AFP portera de gros travaux, travaux d'eau-énergie- débrousaillement sur les alpages de Chênex, Petit Pommier, le Plan et les Taries.

L'accès au Convers sera refait pour permettre une rénovation importante du bâtiment d'alpage. Ce bâtiment date de 1700 c'était une dépendance de la Chartreuse de Pomier, le Conseil Départemental 74 est

Le chalet des Convers c'est un patrimoine qui va être remis en valeur.

Alpage des Taries ©Valéry Montant